BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le traité Franco-Italien

On nous écrit de Paris :

« J'apprends que l'affaire du traité de commerce franco-italien prend une tournure assez sérieuse. Le général Cialdini exprime ici, en haut lieu, le très-vif mécontentement de son gouvernement. Le ministère ne sait que répondre à ces plaintes; il est très-embarrassé devant l'attitude de la majorité parlementaire, qui le tient à sa merci. M. Gambetta voudrait obliger ses bons amis de Rome et se remuer beaucoup pour gagner les hésitants de la majorité. Il a même fait des avances à des députés bonapartistes pour obtenir leurs voix en faveur de la ratification. Les Allemands sont enchantés d'un incident qui peut, espèrent-ils, nous brouiller avec les Italiens. »

SOCIETE INDUSTRIELLE
du Nord de la France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENSUELLE
DU 25 AVRIL 1878.

Présidence de M. A. WALLAERT.

Dimensions des grilles. — M. CORNUT expose brièvement combien il est regrettable que l'on ne puisse posséder des notions exactes sur les dimensions à donner aux différents éléments d'une grille de générateur.

Deux industriels possédant des générateurs du même type et de même montage avaient traité un marché de houille en commun et les wagons étaient divisés entre les deux usines, la houille était donc exactement la même.

Dans des expériences de rendement que nous avions entreprises à la même époque, nous obtenions les mêmes chiffres.

On vaporisait en effet, l'eau ramenée à 0° et par kilogr. de houille pure :

Dans l'usine N° 1. . . . . 8 k.926
Dans l'usine N° 2. . . . . 8 k.835

Si on examinait la quantité de scories, cendres et mâchefers, produite dans les deux établissements, on trouvait, au contraire, une différence très-sensible :

Usine N° 1 : proportion de scories °/₀ 9.98
Usine N° 2 : proportion de scories °/₀ 18.73

Ces chiffres n'étaient pas une anomalie puisque, grâce à une comptabilité très bien tenue des quantités de houille brûlées par jour, j'ai pu constater que, pendant les deux mois qui précédaient les essais, on avait obtenu :

Usine N° 1 : proportion des scories °/₀ 11.28
Usine N° 2 : proportion des scories °/₀ 19.54

L'étude des grilles nous fit penser que cet écart considérable ne tenait qu'à la différence du rapport entre la surface pleine de la grille et la surface des vides, la largeur des vides étant, en effet, la même pour les deux grilles.

Nous entreprîmes alors dans l'usine No 2 les essais dans les conditions suivantes :

Les chaudières Nos 3 et 4 gardèrent leurs anciennes grilles.

La chaudière No 1 reçut une grille Newbold.

La chaudière No 2 une grille semblable à celle de l'usine No 1.

Après cette transformation on obtint, pendant trois mois de marche, les résultats suivants :

	Proportion °/₀ de scories
Chaudières Nos 3 et 4 (grilles anciennes)	16.01
Chaudière No 1 (grille Newbold)	12.46
Chaudière No 2 (grille de l'usine No 1)	9.17

Ces simples changements avaient donc ramené la proportion de scories pour la chaudière No 2 au nombre de la première usine et a permis à l'industriel No 2 de faire une économie de 6 à 7 °/₀.

M. HERRENG *Rapport sur l'ouvrage de M Lecomte.* — En l'absence de M. Herreng, rapporteur, M. NEUT, président du comité de commerce, donne lecture du rapport présenté à ce comité et approuvé par lui, sur un ouvrage intitulé: *le Manuel du Commerçant*, offert à la Société par son auteur, M. Max-Lecomte. — Le rapport, après une appréciation d'ensemble du livre, fait observer qu'il est beaucoup plus difficile de faire, même a peu près bien, un petit livre, un résumé, que de traiter la même matière avec développement dans plusieurs volumes. — Il faut savoir éliminer tout ce qui peut être considéré comme n'ayant qu'une importance secondaire ; il faut, puisqu'on s'adresse à tout le monde indistinctement, se mettre à la portée de tous. — Le rapport donne ensuite une analyse détaillée, chapitre par chapitre, du livre en question, et,la part faite à quelques critiques de détail, il conclut en disant que l'ouvrage se recommande par son excellente méthode, par la clarté et par l'esprit essentiellement pratique dans lequel il est conçu ; on n'y rencontre aucune erreur, ce qui est déjà une chose assez rare, et ce qui est plus rare encore, c'est qu'il répond réellement aux besoins de la pratique, c'est qu'il est réellement utile à consulter.

M. Alfred Renouard donne communication de ses recherches sur la végétation du lin et résume, à ce sujet, les récents travaux de M. Maquenne. Cette communication comprend l'étude de la composition immédiate et de la composition élémentaire du lin aux diverses phases de sa croissance.

M. Renouard rend compte de cette composition pour la racine d'abord, pour les tiges entières ensuite, et enfin pour le haut et le bas de la plante, afin de déterminer la migration dans le lin du principe immédiat.

Les conclusions qu'il donne se résument ainsi :

1° On rencontre dans le lin une matière facilement oxydable, analogue au tannin, persistant dans la plante même après qu'elle a mûri sa graine, n'émigrant pas, et ne semblant pas avoir d'utilité immédiate dans la maturation. Cette substance s'obtient par la précipitation, par l'acétate neutre de plomb, de l'extrait obtenu en épuisant les échantillons par l'eau ;

2° Les matières grasses ne paraissent pas pouvoir se déplacer comme les matières alluminoïdes ; et à mesure que ces matières se forment, il n'y a pas perte d'oxigène ;

3° A mesure qu'il avance en âge, le lin, contrairement à ce qui arrive pour les matières amylacées, s'enrichit en carbonne et en hydrogène.

4° La matière organique, qui accompagne dans le lin l'albumine et les graisses, présente presque identiquement la composition de la cellulose.

Dans l'intervalle de ces lectures, il a été procédé au dépouillement du scrutin pour les candidats présentés en mars, et dont voici le résultat :

A l'unanimité :

MM, Richard DESROUSSEAUX, fabricant à Roubaix,
François ROUSSEL fils, fabricant à Roubaix,
Jules RYO, constructeur-mécanicien à Roubaix,
et Alphonse RYO, ingénieur civil à Roubaix, présentés par MM. A. Renouard et A. Féron, sont proclamés membres de la Société.

M. LE PRÉSIDENT adresse ses remercîments, au nom de l'Assemblée, aux auteurs des diverses communications qu'elle vient d'entendre et lève la séance.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici le vote des députés du Nord sur les conclusions du rapport tendant à valider l'élection de M. de Prunières, candidat de la droite de l'arrondissement d'Embrun.

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour : MM. d'Arras, Brame, *Debuchy*, Joos, de la Grange, Plichon, des Rotours, Telliez-Béthune, Mention.

Ont voté contre : MM. Guillemin, Pierre Legrand, Masure, Merlin, *Screpel*.

N'ont pas pris part au vote : MM. Louis Legrand, de Marcère.

—

La prochaine classe de l'armée active sera appelée, au plus tard, au mois de novembre. On sait que, jusqu'ici, cet appel n'avait lieu que vers la fin de décembre.

—

C'est lundi que se sont rendus à leur poste les territoriaux faisant partie de la deuxième série des convocations.

A Lille comme partout, du reste, on a montré beaucoup d'exactitude. Les soldats ont été armés et équipés le jour même de leur arrivée au corps et les exercices ont commencé mardi matin pour finir le 4 juin prochain.

—

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Les travaux d'appropriation du terrain pour l'établissement des Halles-Centrales, ont été interrompus depuis quelques semaines. Nous avons déjà dit que les causes de cette suspension des travaux, étaient la présence d'une couche sableuse aquifère qu'on a découverte à deux mètres de la surface du sol, sous la terre végétale argileuse; toute la région présente cette composition géologique, à peu d'endroits près; l'ouverture et le creusement du canal de Roubaix l'avaient déjà démontré. Donc, avec cet état d'inconsistance du terrain, les constructions qu'on doit y faire, ont indispensablement besoin de pilotage pour leur stabilité.

L'architecte M. Louis Leblanc a fait immédiatement suspendre les travaux devenus inutiles, et demandé un crédit de 45,000 francs, pour ces ouvrages supplémentaires non-prévus.

Le Conseil municipal en a référé au Préfet; un comité consultatif formé de MM. Masquelez, directeur des Travaux municipaux de Lille, Marteau, architecte départemental, et Vandenbergh, architecte autorisé pour les travaux des Communes, a été nommé, et fonctionne actuellement pour étudier l'affaire.

Au moment des discussions, au sein du Conseil Municipal pour l'établissement des Halles Centrales, l'année dernière, cette instabilité du terrain avait déjà été signalé, mais on avait passé outre; un conseiller compétent ayant assuré que le pilotage était inutile.

—

M. Vanleynseele, le ferblantier du Trichon dont la maison a brulé dans la nuit de dimanche à lundi, a été mis en liberté hier soir. On sait que sa femme qui avait été arrêtée aussi a été relachée dès lundi soir; nous avons reçu leur visite ce matin. L'un et l'autre protestent avec indignation de leur innocence et on n'a pu, en effet, relever aucun fait précis à leur charge. L'état de leurs affaires a toujours paru très satisfaisant et leur honorabilité n'avait jamais été suspectée.

M. et Mme Vanleynseele pensent que le double sinistre dont ils viennent d'être victimes pourrait bien avoir été causé par la malveillance. Ils expriment l'ardent désir que l'enquête judiciaire qui se poursuit fasse connaître la vérité.

—

On a eu à constater, hier soir, dans la rue de l'Industrie, un cas de mort subite. Une dame, Mme veuve Debisschop, âgée de 70 ans environ, s'est affaissée en rentrant dans sa maison, et a succombé quelques minutes plus tard.

—

Un cas de fécondité assez rare s'est produit lundi matin dans la rue de la Perche.

Une femme habitant le fort Sicen a donné le jour à trois enfants, deux garçons et une fille. La petite fille et un des garçons sont morts.

Quant à la mère, son état donne, dit-on, quelques inquiétudes.

—

Un jeune habitant de la commune de Croix, Jean-Baptiste F..., mendiait hier, à Roubaix, et y vendait du tabac belge. Il a été arrêté.

—

Une des roues d'une voiture appartenant à un marchand de pommes de terre frites s'est rompue hier après-midi, rue de Lannoy. La circulation des cars a été interrompue pendant une heure environ.

—

Un buveur qui promenait son ivresse hier, rue de l'Alouette, a donné de la tête dans la vitrine de l'*Estaminet de la Chasse* et y a causé quelque dégat. Cet individu qui se nomme Félix S..., a été arrêté.

—

La loi sur l'ivresse publique !

Pour la seconde fois, cette semaine, la police a été appelée à arrêter des femmes qui se donnaient en spectacle dans les rues de Roubaix. Avant-hier c'était une couturière de la rue des Longues-Haies. Hier, plus de deux cents personnes entouraient une autre mégère, ivre, rue de l'Espérance, et nommée Célestine-Françoise J.....

—

Dans l'une de ses dernières audiences, le tribunal correctionnel de Lille a prononcé l'acquittement du sieur Loiseau, de Roubaix, inculpé de contrebande.

—

En voici une qui est *poivrée* des arrestations !

C'est encore le chemin des Carliers à Tourcoing, qui en est le théâtre ; cette voie vicinale est très fréquentée de certains passants qui recherchent la solitude. Ecoutez.

Il est trois heures du matin, deux hommes Louis B... et Edouard D..., s'en viennent sur le chemin. Ils plient tous les deux sous un fardeau très-lourd, excessivement lourd, mais ils marchent quand même et vite comme s'ils étaient chargés d'un trésor.

Ce n'est pourtant pas un trésor qu'il portent, c'est du poivre !

Et pour preuve de ce que j'avance, demandez-le aux deux gendarmes qui débouchent tout-à-coup sur ledit chemin, devant les deux porteurs interdits. Sommés de montrer leurs fardeaux, nos deux hommes exhibèrent 115 livres de poivre, dans lesquelles étaient incrustés quelques paquets de tabac.

Le tout étant objets de contrebande, poivre, tabac et fraudeurs ont été remisés à la gendarmerie.

—

Un domestique de Bondues devant la cour d'assisses !

On se rappelle que dans la nuit du 1er au 2 décembre, un vol a été commis dans une ferme de Bondues par un domestique renvoyé. Ce domestique, du nom de Pierre Wulfrang, avait accompli son vol avec une audace inouïe, Il avait pénétré dans la ferme vers trois heures du matin, s'était glissé dans la chambre à coucher du fermier, et à deux pas du lit où reposait les propriétaires, Wulfrang s'était emparé d'une grosse somme : 260 fr. passés, et des habits dont le fermier faisait usage. — On dit même à Bondues que le fermier, réveillé avec son épouse, au bruit que faisait le domestique voleur, avait été tellement terrifié et menacé dans les ténèbres qu'il n'avait osé défendre son bien, ayant peur pour sa vie. — Quoiqu'il en soit, le vol s'effectua à la barbe du propriétaire, et sans que celui-ci pût même encore le lendemain dire précisément quel était son voleur.

Ce ne fut que quelques temps après, à Croix, que Wulfrang, qui avait enlevé du même coup, les livrets militaires du fermier, fut découvert, nanti de ces objets révélateurs, Arrêté alors, il vient de passer devant la Cour d'Assises du Nord, à Douai, dans l'audience d'hier de laquelle, il a été condamné, vu le vol, vu ses antécédents déplorables, vu son casier judiciaire déjà fourni, à 6 ans de réclusion.

—

L'adjudication des travaux pour la reconstruction de l'asile des aliénés d'Armentières a eu lieu lundi à la préfecture de Lille.

Quatre concurrents, MM. Vandenbergue, Macquart et Thiroloy, Rouzé, de Lille, et Debosque d'Armentières, avaient présenté des prix. Ce dernier ayant offert le plus fort rabais, a été déclaré adjudicataire.

—

Hier matin, vers huit heures, le gardien de l'Esplanade, à Lille, a retiré du canal de la Deûle, près le pont Napoléon, le corps d'un enfant nouveau-né, dans un état de putréfaction. Il paraît avoir séjourné au moins un mois dans l'eau. On croit qu'il a été jeté dans l'une des communes traversées par le canal, en amont de Lille.

Des recherches sont commencées pour découvrir l'auteur de ce nouveau crime.

Lundi après-midi, on a retiré aussi du canal de la Basse-Deule, près de l'écluse, le cadavre d'un petit garçon de quatre à cinq ans.

Il porte une cicatrice sur la joue gauche et une sur l'œil gauche. Il est vêtu d'une blouse à carreaux bleus et blancs, gilet et pantalon blancs, chemise en calicot, chaussettes rousses en laine et chaussé de pantoufles, dites espadrilles.

—

M. le général de brigade Hallier, directeur supérieur du génie des 15e et 16 corps d'armée à Marseille, passe en la même qualité à Lille.

—

La Compagnie du Nord livrera à l'exploitation avant la fin de 1878 la section de Saint-Pol à Montreuil (50 kilomètres), complétant la ligne d'Arras à Etaples, et la ligne d'intérêt local de Bully-Grenay à Brias (30 kilomètres). D'autre part, la Compagnie du Nord-Est mettra à sa disposition la ligne de Saint-Omer à Berguette (21 kilomètres). et peut-être celle de Tourcoing à Menin (11 kilomètres)

Le premier concert d'été à Tourcoing, s'est donné dimanche. C'est le *Cercle du Petit-Château* qui l'a offert aux dames de ses membres, avec sa vaillante société chorale, l'*Avenir*.

A sept heures, une nombreuse et brillante société envahissait la belle salle de concert du Cercle. La soirée musicale a commencé une demi-heure après, devant un auditoire des plus complets.

Nous avons retrouvé l'*Avenir*, avec toutes les qualites musicales révélées dans le concert du 17 mars : de l'ensemble, de la mesure, de l'expression. Le chœur de la *Mer* a été chanté à merveille ; les *Chants Lyriques de Saül* ont été exprimés avec cette grandeur magistrale, cette expression mystique et grave qu'ils comportaient, texte et musique. En somme, beau succès pour l'*Avenir*, dont les progrès sont incontestables, et la marche en avant dans le monde musical, rapide.

La charmante *Sérénade* de Wekerlin dite par M. Charles Delecroix, a été goûtée. Bonne voix de ténor, méthode facile, de l'expression, de la sonorité. M. Charles Delecroix est un chanteur de mérite.

Une mention honorable à M. Cyrille Desurmont. *Ma barque*, une jolie mélodie qu'il a chantée fort gentiment, lui vaut des éloges sincères, malgré une insignifiante défaillance au premier couplet.

Il y a l'étoffe d'un vrai artiste dans le talent au violon de M. Gustave Charpentier. Les sons s'envolent des cordes, éclatants, limpides, souples. Son *grand air* varié a été couvert d'applaudissements ; c'était justice.

La partie comique avait pour représentants comme toujours, MM. Vanpachterbeke, Manaut et Deltour. Chacun de ces Messieurs a un genre particulier fort différent et très-apprécié. Les originalités désopilantes qu'on peut trouver dans le naïf patois de Lille ont un excellent interprête en la personne de M. Vanpachterbeke. M. Cyrille Deltour s'est surpassé et a fait éclater les bravos et les rires.

Deux ténors se sont fait entendre, M. Louis Lener, avec la *Maison Blanche* de Nadaud, et M. Hippolyte Degryse qui a chanté, *Je suis Jaloux*, une fort gentille valse, dite avec une très complète identification de l'idée des paroles. Dans l'audition de la *Maison Blanche*, on a remarqué une fort belle voix; il est seulement regrettable que parfois l'émotion nuise à la mémoire.

La romance de M. Louis Delbar, était charmante, surtout exprimée avec son splendide organe de baryton.

La Voile égarée, dite par M. Jules Debucquoy, a été applaudie. Sans rechercher les grands effets. M. Debucquoy sait se rendre très intéressant et mériter de sincères éloges.

La soirée s'est terminée par la délicieuse et hilarante opérette l'*Ours et le Pacha*, petite pièce pleine d'entrain, de vivacité et de situations comiques. MM. Desplechin et Delbar s'y sont surtout distingués, ainsi que M. Léon Manaut.

Inutile de donner de nouveaux compliments à M. Mager, dont l'excellente direction a fait de l'*Avenir*, une société chorale d'élite, ni à M. Stupuy, dont l'habileté au piano ne saurait être révoquée en doute. Relatons simplement le beau succès que le *Cercle du Petit-Chateau* vient encore de remporter dans ce nouveau concert, très convenablement organisé pour l'agrément de l'auditoire. En somme, les soirées musicales ne sont-elles pas les plus agréables passe-temps pour les familles, et quand une société possède comme le *Petit-Chateau*, de bons éléments et d'excellents moyens, on ne regrette qu'une seule chose, c'est que ces auditions de bonne musique et ces manifestations de franche gaîté soient si rares.

X.....

La quête pour les familles des victimes de l'incendie de la rue Béranger, qui a été faite à la fin de la seconde partie du concert, l'a été par le Président du cercle, M. Dervaux.

(*Gazette de Tourcoing.*)

Ephémérides Roubaisiennes

22 Mai 1792. — L'administration municipale de Roubaix requiert le sieur Castel-Dujardin, commandant en chef de la garde nationale de cette ville, d'envoyer une patrouille à Wattrelos, en vertu de l'accord passé entre les maires et officiers municipaux des deux communes, à effet de se prêter des secours réciproques en cas d'invasion des troupes ennemies et pour la conservation des propriétés. — M. Wacrenier-Bulteau, remplit alors, par intérim, les fonctions de maire de Roubaix.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

22 mai 1811. — Un orage épouvantable éclate sur Tourcoing, Roubaix et Lille. Pendant une demi-heure, les éclairs et le tonnerre furent continuels.

Une avalanche de grêle fut le résultat de cet orage; elle causa des ravages à Tourcoing et dans plusieurs communes de la frontière.

L'année précédente, le même jour, tous les Tourquennois se transportèrent à Lille où Napoléon Ier et Marie-Louise, impératrice, devaient faire leur entrée triomphale. Ce n'était pas un spectacle commun que cette arrivée du Charlemagne moderne; aussi il est peu de personnes, à 20 lieues à la ronde, qui ne soient venues à Lille, ce jour-là.

Quel contraste !

G. B.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 mai. — Marie Bruyneel, rue de la Lys, cour Wattel, 1. — Marie Pennanck, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Peine Dherbecourt, rue de Wasquehal, cour Duverger, 1. — Gustave Desforest, rue Pierre-de-Roubaix. — Joséphine Tjampens, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 27. — Jean et Joseph Schoon, jumeaux, rue de la Perche, fort Cornille, 33. — Léon Mercier, rue Cadeau, 189. — Blanche Joui, rue Decrême, cour Dubaisieux, 12. — Angèle Deschepper, rue N° 8, au Pile, cour Delporte, 16. — Julia Desbeuvrie, rue Turgot, 94. — Edouard Druard, rue des Fleurs, 19. — Léon Garrez, rue de la Potennerie. — Léon Vanwassenhove, rue Pellart, 68.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 mai. — Adèle Motte, 26 ans, sans profession, rue du Moulin, 32. — Louis Liétar, 1 an, rue de Soubise, 22. — Colette Robert, 72 ans, rue des Longues-Haies, cour Legros, 123. — Schoon, présenté sans vie, rue de la Perche, fort Cornille, 33. — Angèle Leclercq, 1 an, rue du Duc, 6. — Gabrielle Deveugle, 2 mois, rue de l'Alouette, fort Lepers, 17.

MARIAGES du 18. — Amand Grau, 31 ans, sans profession, et Eugénie Duchange, 21 ans, sans profession. — Carlos Prouvost, 26 ans, ourdisseur, et Sophie Leleu, 23 ans, ménagère. — Adolphe Mercier, 50 ans, tisserand, et Adèle Duquenne, 47 ans, ménagère.

Du 20. — Ferdinand Delecœuillerie, 21 ans, employé de commerce, et Célina Bayart, 26 ans, couturière. — Arthur Lemaire, 27 ans, fileur, et Eugénie Maury, 22 ans, lingère. — Henri Terrinne, 24 ans, teinturier, et Marie Declerck, 21 ans, lessiveuse. — Augustin Delaender, 22 ans, journalier, et Justine Debusscher, 21 ans, soigneuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 mai. — Joseph Deltombe, chemin des Mottes. — Achille Leignel, à la Croix-Rouge. — Emile Desmet, à la Marlière. — Oscar Desoubrie, à la Marlière.

Du 19. — Emile Spinnewyn, rue de la Latte. — Germaine Vanoverschelde, au pont de Neuville. — Marie Delobel, aux Phalempins. — Georges Parmentier, au pont des Piats. — Gabrielle Pollet, à l'Epidème. — Jeanne Cabry, rue Fin de la Guerre.

Du 20. — Albert Delplanque, sentier de la Croix-Rouge. — Palmyre Senocq, chemin de la Latte. — Marguerite Wacquet, aux Phalempins. — Henri Dujardin, chemin des Mottes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 mai. — Pierre Montague, 65 ans 3 mois, veuf de Ides Loncke, rue de Tournai. — Henri Sustronck, 8 mois 20 jours, rue de la Haute-Voie. — Clémence Lefebvre, 41 ans 1 mois, épouse de Jean Mullier, hôpital civil.

Du 19. — Marie Leuridant, 1 an 3 mois, rue de la Latte. — Sidonie Verisse, 11 ans 2 mois, rue de la Latte. — Florence Messiaen, 15 jours, rue de Menin. — Henri Laef, 1 mois, chemin des Carliers. — Marie Holvoet, 9 ans 8 mois, à la Bourgogne.

Du 20. — Juliette Dassonville, 37 ans 3 mois, veuve de Constantin Dewever, rue Nationale. — Victoire Destombes, 84 ans 5 mois, veuve de Fleurbaix Bouchart, rue de la Gare. — Reine Delcroix, 43 ans 7 mois, épouse de François Dujardin, chemin des Mottes. — Stéphanie Dubart, 63 ans 1 mois, veuve de Pierre Seynave, rue de la Croix-Rouge. — Joséphine Fecon, 72 ans 8 mois, veuve de Antoine Destombes, rue de Gand. — Fidéline Boudreur, 41 ans 8 mois, épouse de Jean-François Delannoy, rue des Coutons.

MARIAGES du 18 mai. — Vital Crétal, 21 ans, employé d'assurances, et Louise Caboche, 25 ans, modiste. — Edmond Destombes, 2 ans, employé au chemin de fer, et Marie Reumont, 25 ans, sans profession.

Du 20. — Camille Fourneau, 23 ans, mécanicien, et Céline Frenoy, 22 ans, soigneuse. — Pierre Baert, 41 ans, tisserand, et Sophie Leplat, 29 ans, fileuse.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELESCLUSE-LAMPE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Anne-Marie Catherine-Joseph LAMPE, décédée à Roubaix, le 20 mai 1878, dans sa 69me année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le jeudi 23 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les **Vigiles** seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, n° 162.

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE-MILLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de André-Edmond-Paul-Charles LEFEBVRE, décédé à Roubaix, le 22 mai 1878, à l'âge de neuf mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **Convoi et Messe d'Ange solennels**, qui auront lieu le vendredi 24 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 46.

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE-BOULANGER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Roseline BOULANGER, décédée à Roubaix, le 21 mai 1878, à l'âge de 35 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le Jeudi 23 courant, à 7 heures 1/4, du matin, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Turgot, 23, à 7 heures.

Un **obit solennel anniversaire** sera sera célébré en l'église des Révérends-Pères-Récollets, à Roubaix, le jeudi 23 mai 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de dame Henriette MULLIEZ, épouse de M. Denis SALEMBIER, décédée à Roubaix, le 21 avril 1878, à l'âge de soixante-et-un ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

— Une émeute, une véritable émeute a éclaté, dimanche dernier, au théâtre de Valenciennes. La salle était pleine de monde et au lever du rideau, les musiciens ont refusé de jouer. La représentation n'a donc pu avoir lieu, et l'argent a été rendu aux spectateurs qui étaient venus de Raismes, d'Anzin, de Denain et de Condé.

— La semaine dernière, une jeune fille de vingt-et-un ans, appartenant à une famille des plus honorables et des plus estimées de Calais, est morte en proie aux plus horribles souffrances, et après quelques jours de maladie, des suites d'une affreuse morsure de chat, dont la science n'a pu réussir à arrêter les terribles effets.

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Constructions Industrielles et Installations

HENRY NEWNHAM, Ingénieur-Architecte. — Office spécial pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 15934

A. CARRETTE-DUBURCQ, entrepreneur de pavages, rue d'Italie, (derrière la gare du nord), Roubaix. 15888

Epicerie — Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures, memorandums, Entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Agence Immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

Zinc et plomb pour bâtiments

BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie 14074

Pharmacies

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Brevets d'invention

V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

AVIS AUX SOCIETÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires sont déplorables, la vente de la toile et des fils est très-limitée. Beaucoup d'industriels, préoccupés de la gravité de la situation, songent à arrêter. Affaires à peu près nulles en matières premières.

MARCHÉ AUX BLÉS du 22 mai 1878. (*Bulletin commercial.*) — Assez bon approvisionnement en blés. Environ 1,200 hectolitres, vendus lentement et en baisse de 25 à 50 c. Acheteurs et vendeurs hésitants.

Les farines, tenues à 42 fr. 50 en consommation pour les meilleures marques, ne trouvent que de rares acheteurs.

MARCHÉ AUX BLÉS DE LILLE du 15 mai 1878 (*communiqué par l'Hôtel-de-Ville*). — Baisse moyenne : 0 fr. 33 centimes.

(*Echo*).

COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. le conseiller Jorel.

Assesseurs, MM. Bottiau et Poulmaine, conseillers.

Ministère public, M. Grévin, avocat-général

Audience du 20 mai.

Attentat à la pudeur. — Le nommé Motte, âgé de 26 ans, marchand de sable, né et demeurant à Roubaix, a été condamné à trois ans d'emprisonnement.

Défenseur, Me Dhooghe.

Cette affaire n'a été terminée qu'après minuit.